



Incendie

Secourisme

Evacuation

Audit

FORMATION

Sécurité et Santé au Travail





« La formation en matière de sécurité n'est pas la priorité de tous, néanmoins elle est la vôtre.

N'hésitez pas à venir vous former avec une équipe dynamique et à l'écoute de vos besoins »

Service Formation Ginge-Kerr

LES DIFFÉRENTES FORMATIONS

• Formation Incendie :

- Premier Témoin d'Incendie (P.T.I) Page 5
- Equipier de Première Intervention (E.P.I) Page 6
- Appareil Respiratoire Isolant (A.R.I) Page 7
- Permis feu Page 8
- Unité mobile pour feux Page 9

• Formation Secourisme :

- Premiers Secours (S.S.T) Page 11
- Rappel des gestes de Premiers Secours (R.P.S) Page 12
- Initiation aux gestes de Premiers Secours (I.P.S) Page 13
- Initiation à l'utilisation du défibrillateur automatisé externe (D.A.E) Page 14

• Formation Évacuation :

- Agents permanents de sécurité et de prévention incendie (M1) Page 16
- Agents non permanents de sécurité et de prévention incendie (M2) Page 17
- Agents de service et de prévention chargé d'évacuation (M3) Page 18
- Chargé d'évacuation (F.C.E) Page 19

• Formation Audit :

- Formation Prescription de prévention incendie Page 21
- Exercice d'évacuation audité (E.E.A) Page 22
- Audit de sécurité Page 23
- Élaboration d'un plan d'urgence interne Page 24
- Élaboration d'un plan d'urgence externe (Dossier pompiers) Page 26

FORMATION INCENDIE



Premier Témoin d'Incendie (P.T.I)

- Objectif de la formation :
 - Être formé à l'utilisation des différents types d'extincteurs

- Déroulement de la formation :
 - Théorie :
 - Le triangle du feu
 - Les classes de feu
 - Les agents extincteurs

 - Pratique :
 - La mise en service des extincteurs
 - L'attaque des feux à l'aide des extincteurs
 - Exercice d'extinction sur feu réel avec extincteurs CO2 et eau + additif
 - Utilisation d'une couverture anti-feu sur un feu de casserole

- Prérequis : Aucun

- Personnels concernés : Tout public

- Remise à niveau : A prévoir selon les dispositions légales obligatoires et prescriptions internes de l'employeur

Durée	Lieu de Formation	Langues	Nombre de participants
2 heures	Chez Ginge-Kerr ou sur le site du client	Français Anglais Allemand	Maximum 10 personnes

Une attestation de formation nominative sera remise à l'employeur à l'issue du stage.

Equipier de Première Intervention (E.P.I)

- Objectif de la formation :
 - Être formé à la lutte d'un départ incendie, transmettre l'alerte et évacuer le bâtiment

- Déroulement de la formation :
 - Théorie :
 - Définition du rôle d'un Équipier de Première Intervention
 - L'alarme, l'alerte
 - La signalisation incendie
 - Les risques sur le plan humain
 - Les différents types d'extincteurs et les Robinets d'Incendie Armés (RIA)

 - Pratique :
 - Donner l'alarme, alerter les secours
 - Choisir et utiliser les extincteurs adaptés
 - Extinction sur feu réel avec extincteurs CO2 et eau + additif
 - Utilisation d'un robinet d'incendie armé
 - Utilisation d'une couverture anti-feu sur un feu de casserole

- Prérequis : Aucun

- Personnels concernés : Tout public

- Remise à niveau : A prévoir selon les dispositions légales obligatoires et les prescriptions internes de l'employeur

Durée	Lieu de Formation	Langues	Nombre de participants
4 heures	Chez Ginge-Kerr ou sur le site du client	Français Anglais Allemand	Maximum 10 personnes

Une attestation de formation nominative sera remise à l'employeur à l'issue du stage.

Appareil Respiratoire Isolant (A.R.I)

- Objectif de la formation :
 - Être formé à travailler en atmosphère irrespirable avec le matériel adapté

- Déroulement de la formation :
 - Théorie :
 - Les risques liés au manque d'oxygène
 - Les dangers liés aux zones sous atmosphère irrespirable
 - Nomenclature des appareils
 - Les règles d'utilisation, vérifications avant intervention, procédure d'habillage, entretien courant
 - Gérer les matériels, rôle du surveillant de travaux
 - Les effets physiologiques au port de l'ARI

 - Pratique :
 - Test de connaissance (QCM)
 - Contrôle des connaissances par l'observation des comportements lors de l'évolution pratique

- Prérequis : Être en possession d'un certificat médical en cours de validité de la Médecine du Travail stipulant l'aptitude au port de l'ARI

- Personnels concernés : Personnes devant intervenir sous atmosphère irrespirable avec un ARI

- Remise à niveau : Tous les 2 ans

Durée	Lieu de Formation	Langues	Nombre de participants
8 heures	Sur le site du client	Français Anglais Allemand	Maximum 8 personnes

Une attestation de formation nominative sera remise à l'employeur à l'issue du stage.

Le permis feu

- Objectif de la formation :
 - Reconnaître et maîtriser les risques liés aux travaux par point chaud afin de prévenir un début d'incendie

- Déroulement de la formation :
 - Théorie :
 - Le principe de prévention incendie
 - Les différents types de feu
 - Les différents modes de propagation du feu
 - Le comportement du feu
 - Le comportement humain
 - Les équipements de protection individuels
 - Remplir un permis feu

 - Pratique :
 - Mise en situation
 - Rédaction du plan de prévention du permis feu
 - Débriefing

- Prérequis : Aucun

- Personnels concernés : Toute personne devant intervenir avec travaux en point chaud

- Remise à niveau : Selon les dispositions légales obligatoires et les prescriptions de l'employeur

Durée	Lieu de Formation	Langues	Nombre de participants
4 heures	Chez Ginge-Kerr ou sur le site du client	Français Anglais Allemand	Maximum 10 personnes

Une attestation de formation nominative sera remise à l'employeur à l'issue du stage.

L'unité mobile pour feux

- Objectif de la formation :
 - Être formé à l'utilisation des différents types d'extincteurs
- Déroulement de la formation :
 - Théorie :
 - Le triangle du feu
 - Les classes de feu
 - Les agents extincteurs
 - Pratique :
 - La mise en service des extincteurs
 - L'attaque des feux à l'aide des extincteurs
 - Exercices d'extinction sur feux réels avec extincteurs CO2 et eau + additif
 - Utilisation d'une couverture anti-feu sur un feu de casserole
- Prérequis : Aucun
- Personnels concernés : Tout public
- Remise à niveau : A prévoir selon les dispositions légales obligatoires et prescriptions internes de l'employeur



Accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR)

Prévoir un accès camion de 12 x 4 m, devers maxi de 5% et une hauteur mini de 3.5 m

Durée	Lieu de Formation	Langues	Nombre de participants
2 heures	Chez Ginge-Kerr ou sur le site du client	Français Anglais Allemand	Maximum 48 personnes par jour

Une attestation de formation nominative sera remise à l'employeur à l'issue du stage.

FORMATION SECOURISME



Premiers Secours (S.S.T)

- Objectif de la formation :
 - Être formé à porter secours à une victime suite à un accident du travail jusqu'à l'arrivée des secours

- Déroulement de la formation :
 - Théorie :
 - La protection de la victime, des intervenants et des tiers
 - L'alerte des secours
 - Les gestes de secours à la victime suivant ses blessures

 - Pratique :
 - Mise en situation sur différents accidents adaptés à l'environnement de travail des participants : hémorragies, étouffement, malaises, brûlures, réanimation cardio-pulmonaire, défibrillation...
 - Mise en œuvre des différents gestes techniques
 - Examen pratique

- Prérequis : Aucun

- Personnels concernés : Tout public

- Remise à niveau : Recyclage prévu tous les 5 ans

Durée	Lieu de Formation	Langues	Nombre de participants
16 heures	Chez Ginge-Kerr ou sur le site du client	Français Anglais Allemand	Maximum 10 personnes

Un certificat de formation nominative sera remise à l'employeur à l'issue du stage.

Rappel des gestes de Premiers Secours (R.P.S)

- Objectif de la formation :
 - Être formé à porter secours à une victime suite à un accident du travail jusqu'à à l'arrivée des secours
- Déroulement de la formation :
 - Théorie :
 - Rappel des gestes de premiers secours
 - Pratique :
 - Mise en situation sur différents accidents, adaptée à l'environnement de travail des participants : hémorragies, étouffement, malaises, brûlures, réanimation cardio-pulmonaire, défibrillation...
 - Mise en œuvre des différents gestes techniques
- Prérequis : Toute personne titulaire d'un certificat de premiers secours de moins de 5 ans
- Personnels concernés : Tout public
- Remise à niveau : Conseillée pour le maintien des gestes techniques

Durée	Lieu de Formation	Langues	Nombre de participants
4 heures	Chez Ginge-Kerr ou sur le site du client	Français Anglais Allemand	Maximum 10 personnes

Une attestation de formation nominative sera remise à l'employeur à l'issue du stage.

Initiation aux gestes de Premiers Secours

- Objectif de la formation :
 - Être formé à porter secours à une victime suite à un accident du travail jusqu'à à l'arrivée des secours
- Déroulement de la formation :
 - Théorie :
 - La protection de la victime, des intervenants et des tiers
 - L'alerte des secours
 - Les gestes de secours à la victime suivant ses blessures
 - Pratique :
 - Mise en situation sur différents accidents, adaptée à l'environnement de travail des participants : hémorragies, étouffement, malaises, brûlures, réanimation cardio-pulmonaire, défibrillation...
 - Mise en œuvre des différents gestes techniques
- Prérequis : Aucun
- Personnels concernés : Tout public
- Remise à niveau : A prévoir selon les dispositions légales obligatoires et prescriptions internes de l'employeur

Durée	Lieu de Formation	Langues	Nombre de participants
8 heures	Chez Ginge-Kerr ou sur le site du client	Français Anglais Allemand	Maximum 10 personnes

Une attestation de formation nominative sera remise à l'employeur à l'issue du stage.

Initiation à l'utilisation du Défibrillateur Automatisé Externe (D.A.E)

- Objectif de la formation :
 - Être formé à effectuer une réanimation cardio pulmonaire à l'aide d'un défibrillateur automatisé externe

- Déroulement de la formation :
 - Théorie :
 - La protection de la victime, des intervenants et des tiers
 - L'alerte des secours
 - Les gestes de secours sur une victime inconsciente qui ventile

 - Pratique :
 - Mise en situation sur différents cas
 - Mise en œuvre du défibrillateur automatisé externe.

- Prérequis : Aucun

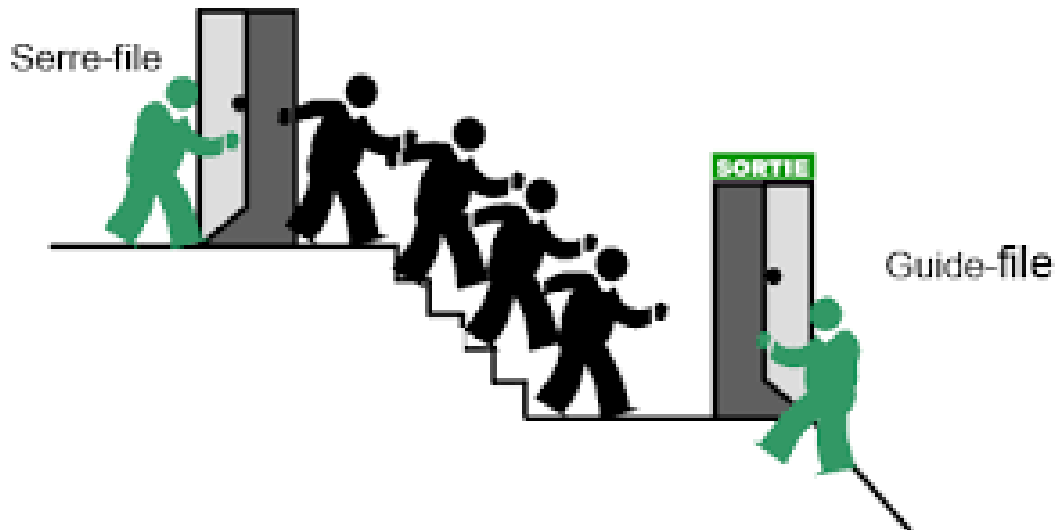
- Personnels concernés : Tout public

- Remise à niveau : Recyclage tous les 2 ans

Durée	Lieu de Formation	Langues	Nombre de participants
4 heures	Chez Ginge-Kerr ou sur le site du client	Français Anglais Allemand	Maximum 10 personnes

Une attestation de formation nominative sera remise à l'employeur à l'issue du stage.

FORMATION EVACUATION



Agents permanents de sécurité et prévention Incendie (M1)

Cette formation est conforme aux prescriptions de prévention incendie telles que stipulées à l'article 46 de l'ITM-SST 1500.3

- Objectif de la formation :
 - Comprendre l'origine et les dangers résultant d'un incendie
 - Savoir comment un incendie se propage et comprendre son développement
 - Connaître les mesures à prendre en cas d'incendie et de sinistre
 - Connaître l'utilisation des différents moyens de lutte contre les incendies
 - Connaître la responsabilité du personnel concerné à l'égard de la prévention et de la prévision d'un incendie
 - Savoir mettre en œuvre l'évacuation du public et du personnel

- Déroulement de la formation :
 - Module Incendie
 - Module Évacuation
 - Module Alarme
 - Module Légal
 - Module Règlementaire

- Prérequis : Être titulaire d'une attestation de premiers secours de moins de 2 ans

- Personnels concernés : Tout le personnel travaillant en qualité d'agent de sécurité et visé par l'ITM-SST 1500.3

- Remise à niveau : Recyclage tous les 5 ans

Durée	Lieu de Formation	Langues	Nombre de participants
3 jours Test compris	Chez Ginge-Kerr ou sur le site du client	Français Anglais Allemand	Maximum 10 personnes

Une attestation de formation nominative sera remise à l'employeur à l'issue du stage.

Agents non permanents de sécurité et prévention Incendie (M2)

Cette formation est conforme aux prescriptions de prévention incendie telles que stipulées à l'article 46 de l'ITM-SST 1500.3

- Objectif de la formation :
 - Comprendre l'origine et les dangers résultant d'un incendie
 - Savoir comment un incendie se propage et comprendre son développement
 - Connaître les mesures à prendre en cas d'incendie et de sinistre
 - Connaître l'utilisation des différents moyens de lutte contre les incendies
 - Connaître la responsabilité du personnel concerné à l'égard de la prévention et de la prévision d'un incendie
 - Savoir mettre en œuvre l'évacuation du public et du personnel

- Déroulement de la formation :
 - Module Incendie
 - Module Évacuation
 - Module Alarme
 - Module Légal
 - Module Règlementaire

- Prérequis : Être titulaire d'une attestation de premiers secours de moins de 2 ans.

- Personnels concernés : Tout le personnel travaillant en qualité d'agents de sécurité et visé par l'ITM-SST 1500.3

- Remise à niveau : Recyclage tous les 5 ans

Durée	Lieu de Formation	Langues	Nombre de participants
2 jours Test compris	Chez Ginge-Kerr ou sur le site du client	Français Anglais Allemand	Maximum 10 personnes

Une attestation de formation nominative sera remise à l'employeur à l'issue du stage.

Agents de service et de prévention chargé d'évacuation (M3)

Cette formation est conforme aux prescriptions de prévention incendie telles que stipulées à l'article 46 de l'ITM-SST 1500.3

- Objectif de la formation :
 - Comprendre l'origine et les dangers résultant d'un incendie
 - Savoir comment un incendie se propage et comprendre son développement
 - Connaître les mesures à prendre en cas d'incendie et de sinistre
 - Connaître l'utilisation des différents moyens de lutte contre les incendies
 - Connaître la responsabilité du personnel concerné à l'égard de la prévention et de la prévision d'un incendie
 - Savoir mettre en œuvre l'évacuation du public et du personnel

- Déroulement de la formation :
 - Module Incendie
 - Module Évacuation
 - Module Règlementaire

- Prérequis : Aucun

- Personnels concernés : Tout le personnel travaillant en qualité d'agents de sécurité et visé par l'ITM-SST 1500.3

- Remise à niveau : Recyclage tous les 5 ans

Durée	Lieu de Formation	Langues	Nombre de participants
8 heures	Chez Ginge-Kerr ou sur le site du client	Français Anglais Allemand	Maximum 10 personnes

Une attestation de formation nominative sera remise à l'employeur à l'issue du stage.

Formation chargé d'évacuation

- Objectif de la formation :
 - Être capable d'appliquer et transmettre les consignes d'évacuation en cas d'incendie
 - Tester les consignes et les procédures d'évacuation mise en place dans le but de confirmer leur validité

- Déroulement de la formation :
 - Théorie :
 - Identifier les moyens d'évacuation
 - Savoir le rôle de chaque intervenant
 - L'alarme et l'alerte
 - Accueil des secours extérieurs
 - Savoir évacuer en toute sécurité

 - Pratique :
 - Visite des locaux avec les stagiaires
 - Simulation d'un exercice d'évacuation

- Prérequis : Aucun

- Personnels concernés : Toutes les personnes désignées comme guide et serre-files ou responsable d'évacuation

- Remise à niveau : A prévoir selon les dispositions légales obligatoires et prescriptions internes de l'employeur

Durée	Lieu de Formation	Langues	Nombre de participants
4 heures	Chez Ginge-Kerr ou sur le site du client	Français Anglais Allemand	Maximum 10 personnes

Une attestation de formation nominative sera remise à l'employeur à l'issue du stage.

FORMATION AUDIT



Formation Prescription de prévention Incendie

Cette formation est conforme aux prescriptions de prévention incendie telles que stipulées aux ITM suivants :

- ITM-SST 1503.3 : Définitions Générales
 - ITM-SST 1501.5 : Dispositions Générales bâtiments bas
 - ITM-SST 1502.4 : Dispositions Générales bâtiments moyens
 - ITM-SST 1503.4 : Dispositions Générales bâtiments élevés
 - ITM-SST 1506.3 : Dispositions Spécifiques parking couvert de plus de 20 véhicules
- Objectif de la formation :
 - Comprendre l'origine et les dangers résultant d'un incendie
 - Comprendre les dangers et des dégâts résultant d'un incendie
 - Evaluation et mise en conformité des bâtiments selon la réglementation
 - Déroulement de la formation :
 - Théorie :
 - Explication et utilisation des documents ITM
 - Etudes des différentes réglementations en vigueur
 - Pratique :
 - Mise en pratique sur différentes résidences.
 - Prérequis : Aucun
 - Personnels concernés : Tout public
 - Remise à niveau : A prévoir selon les dispositions légales obligatoires et prescriptions internes de l'employeur

Durée	Lieu de Formation	Langues	Nombre de participants
12 heures (8h Théorie 4h Pratique)	Chez Ginge-Kerr ou sur le site du client	Français Anglais Allemand	Maximum 10 personnes

Une attestation de formation nominative sera remise à l'employeur à l'issue du stage.

Exercice d'évacuation audité

- Objectif de l'exercice :
 - Evaluer le fonctionnement des asservissements de l'alarme
 - Réactivité du personnel
 - Evaluer la procédure d'évacuation avec ses acteurs

- Déroulement de l'exercice :
 - Exercice d'évacuation du bâtiment
 - Débriefing avec les acteurs de l'évacuation
 - Rapport édité à l'issue par les observateurs

- Personnel à contacter :
 - Société de surveillance du site
 - Les sapeurs-pompiers
 - L'entreprise en charge des différents organes pouvant rencontrer des problèmes

- Personnel concerné : Tous les occupants du site

- Prérequis : Avoir suivi les formations d'évacuation et connaître les procédures d'évacuation en vigueur sur le site

Un exercice minimum est à réaliser par an - Recommandation ITM.

Durée	Lieu de Formation	Langues	Nombre de participants
Selon besoin	Sur le site du client	Français Anglais Allemand	Tous les occupants du site

Un rapport sera édité par les observateurs et transmis dans les semaines suivant l'exercice.

Audit de sécurité

- Objectif :
 - Vérifier que l'ensemble des occupants du bâtiment soit bien en sécurité en cas d'incendie en contrôlant les équipements et les moyens de lutte contre les incendies en s'appuyant sur les réglementations en vigueur au Luxembourg

- Déroulement :
 - Vérification des prescriptions en vigueur relatives à la prévention incendie
 - Vérification des moyens de lutte contre les incendies (emplacement, marquage)
 - Vérification des moyens d'alerte, d'alarme et de détection
 - Vérification des itinéraires d'évacuation (signalétique, plans d'évacuation, éclairage de secours)
 - Vérification du compartimentage et resserrage coupe-feu
 - Vérification des formations du personnel (Premiers Secours, Incendie, Évacuation ...)

Un rapport sera édité par l'auditeur et transmis dans les semaines suivant l'exercice.

Elaboration d'un plan d'urgence interne

Conformément à l'ITM-SST 1500.3 (Prescription de prévention incendie – Définitions Générales) un Plan d'Urgence Interne est un ensemble d'informations tenues à la disposition uniquement du personnel, en permanence, et qui indique le plus clairement possible les dispositions à prendre immédiatement en cas d'alarme.

- Objectif :

Concevoir des procédures pragmatiques et qui s'adaptent au mode de fonctionnement de l'entreprise, de son activité et de sa taille, et qui prennent en compte les risques encourus en cas d'incendie ou d'autres dommages, ainsi qu'en cas d'évacuation (procédures d'évacuation).

Les exigences en cas de sinistre sont multiples et exposent les entreprises, quelle que soit leur taille, à des défis imprévus. Dans ce cas, une gestion de crise efficace comprend l'identification et l'analyse de la situation de crise, l'élaboration de stratégies appropriées pour faire face à la crise, ainsi que la mise en œuvre et le suivi de contre-mesures appropriées.

- Détail de la mission :

- Les situations ou scénarios nécessitant leur activation
- Les mesures d'organisation (astreinte, alerte...)
- Les moyens humains et matériels nécessaires
- Les méthodes d'intervention
- Les critères de déclenchement du Plan d'Urgence Interne
- La localisation géographique des principales installations à risques ou à protéger
- L'identification des dangers potentiels et des points sensibles
- L'inventaire et la caractérisation des scénarios d'accidents possibles
- L'estimation de la gravité des conséquences sur les cibles
- La définition des moyens d'intervention susceptibles d'être nécessaires
- La détermination des points de regroupement et des voies d'accès
- L'appui pour l'équipement de la salle de crise
- La définition de l'organisation d'urgence interne : rôles et missions de chaque acteur

Le Plan d'Urgence Interne comporte les mesures et gestes à mettre en œuvre à l'occasion d'une alarme et d'une évacuation. Il comporte les informations suivantes :

- Un jeu de plans, de dimension réduite, indiquant les voies d'issues principales et secondaires, les locaux techniques, les équipements de sécurité et autres
- Les différents comportements susceptibles d'être adoptés en cas d'alarme, les urgences, les priorités respectives
- Le combat élémentaire d'un incendie
- L'éloignement des matières, matériaux et substances susceptibles d'aggraver les dangers
- Les modalités, moyens de déclenchement du plan d'évacuation et du plan d'urgence
- Le transport de personnes à mobilité réduite et les moyens disponibles
- Le contrôle des lieux et le recensement des présences
- L'encadrement des personnes à l'extérieur
- La fin de l'alarme

L'accès au site et aux locaux est rendu nécessaire pour le relevé des moyens de sécurité et tout élément utile pour l'élaboration des Plans d'Urgence Interne.

Le client communiquera l'ensemble des informations sécurité (personnes de contact, locaux sensibles, produits dangereux...), les plans (implantation, niveau du bâtiment, évacuation, réseaux d'énergie gaz, électricité, eau) et tout autre renseignement utile sur support informatique, format DWG et/ou PDF.

La législation prévoit l'organisation d'un Exercice d'Évacuation Audité au moins une fois par an, afin de familiariser le personnel avec les procédures spécifiques et pour l'évaluation des procédures.

Le Plan d'Urgence Interne, rédigé en langue française, sera transmis sous maximum deux mois après validation de la commande par le client sous format PDF et WORD.

Élaboration d'un plan d'urgence enterne

(Dossier Pompiers)

Conformément à l'ITM-SST 1500.3 (Prescription de prévention incendie – Définitions Générales) le Plan d'Urgence Externe, ou Dossier Pompiers, s'adresse aux services d'incendie et de sauvetage et peut être exigé par le service d'incendie et de sauvetage.

Il se rapporte plus particulièrement à l'extinction de l'incendie, à l'élimination des risques, ainsi qu'aux lourdes opérations de secours et de sauvetage.

Il comporte une partie écrite et une partie graphique.

- Partie écrite :
 - Renseignements généraux (occupation du site, personnes de contact en cas d'urgence, distribution des plans)
 - Renseignements supplémentaires (installation des moyens de secours, installations pompiers)
 - Risques potentiels (locaux à risques, produits à risques, risques potentiels)
 - Information du bâtiment (énergie, description technique)

- Partie graphique :
 - Plan général de situation avec légende
 - Plan de tous les niveaux, annexes et extensions de dimension DIN A3
 - Représentation des accès pompiers, des voies d'entrées principales et secondaires à l'immeuble, du compartimentage coupe-feu, des installations techniques, des installations de sécurité incendie, des voies d'accès, point de rassemblement, des locaux techniques, des locaux à risques importants
 - Photographies

L'accès sur site et aux locaux est rendu nécessaire pour le relevé des moyens de sécurité et tout élément utile (bouches et bornes incendie, raccordements extérieurs...) pour l'élaboration du Plan d'Urgence Externe.

Le client communiquera l'ensemble des informations sécurité (personnes de contact, locaux sensibles...), les plans (implantations, niveaux du bâtiment, évacuation, réseau d'énergie) et tout autre renseignement utile, sur support informatique, format DWG et/ou PDF.

Le Plan d'Urgence Externe sera soumis au responsable sécurité de la société pour avis avant présentation du document au CGDIS pour validation définitive.

La livraison du Plan d'Urgence Externe se fera de la manière suivante :

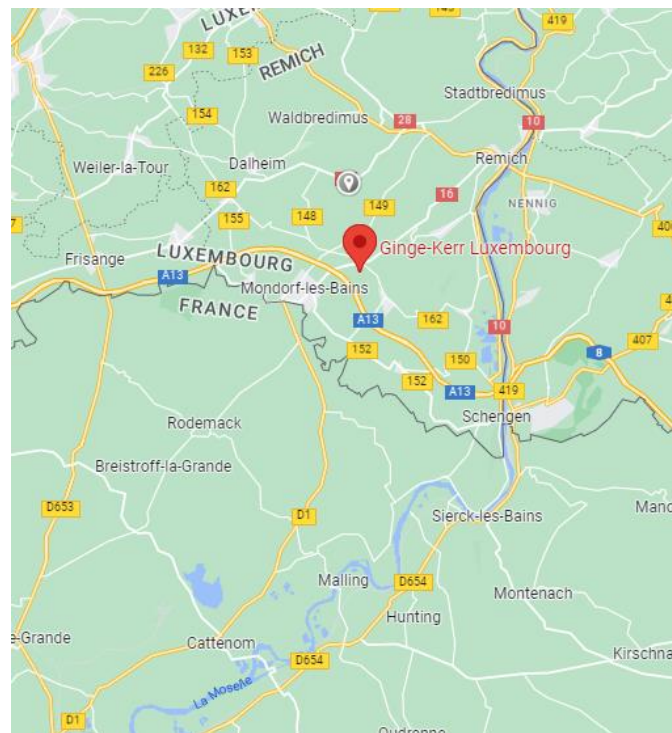
- Client : 2 exemplaires papier et 2 clés USB
- CGDIS : 2 exemplaires papier et 2 clés USB

L'estimation de début de réalisation du Plan d'Urgence Externe est d'une semaine, après validation de l'offre et communication des renseignements et plans.

NOUS TROUVER

Nos locaux sont situés à quelques kilomètres de Luxembourg,
non loin de Mondorf-les-Bains.

Ginge-Kerr Luxembourg SA
46 Zone d'Activité Economique le Triangle Vert
L-5691 Ellange (Elleng)
Luxembourg
+ 352 26 49 66 - 1



Service Formation : formation@ginge-kerr.lu

Responsable Formation : b.pierre@ginge-kerr.lu
GSM : + 352 621 327 301